

Sur l'enseignement de la musique dans les écoles : II

Autor(en): **Koella, G.-A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **3 (1865)**

Heft 5

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-177949>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

mais pour cela n'oublie pas le dernier vœu de la mourante.

Qu'elle soit aussi heureuse pour toi, cher *Conteur*, que chacun de ses jours t'apporte des abonnés fidèles, pleins de patience et d'indulgence et des collaborateurs remplis de bonne volonté et de zèle!

Bonne année à tous!...

A. C.-R.

Paris, le 22 décembre 1864.

Mon cher *Conteur*,

Quels vrais enfants que ces Parisiens! Les voilà qui s'entichent aujourd'hui des conférences et qui en font sur tout, partout et par tous. Ils s'imaginent qu'ils viennent de faire une grande découverte, que personne jusqu'à ce jour n'avait parlé en public, et ils exploitent leur ingénieuse invention jusqu'à s'en rendre malades; vous verrez que dans deux mois on n'en parlera plus et qu'un nouveau dada sera offert à tous ces bons bourgeois ou autres qui composent la première ville du monde; c'est M. le préfet de Paris qui l'a dit dans un beau discours où il a prouvé que la capitale de la France étant la capitale du monde, devait être un terrain neutre, gouverné d'une manière exceptionnelle, et il a bien raison!

En attendant, les conférences vont bien leur train. Voilà Alexandre Dumas, l'un des trois littérateurs du XIX^e siècle, comme il s'appelle, qui abandonne tout, littérature, Italie, Garibaldi, pour venir conférer comme tout le monde. Il a fait deux séances sur Eugène Delacroix, un peintre qu'il a peu connu et dont il n'a pas vu un tableau. Mais s'embarrasse-t-on pour si peu; quand on écrit ses impressions de voyage en Suisse après avoir passé deux jours à Genève, on peut bien parler d'un homme avec lequel on a certainement déjeuné une fois au restaurant; on sait au moins s'il avait de la barbe et s'il portait un chapeau noir; et puis, c'est une excellente occasion de parler d'Alexandre Dumas, du grand Alexandre, qui ne veut pas qu'on l'oublie. C'est ce que le grand romancier n'a pas manqué de faire et comme il a vu que cela amusait son public, il a jugé à propos d'augmenter le prix d'entrée; on payait 15 fr. à la première soirée; on en donnait 20 à la deuxième. C'est la loi du commerce, la demande surpasse l'offre et les prix montent.

Tu peux croire, mon *Conteur*, que je n'avais pas d'argent mignon à donner à M. Dumas, aussi, je suis resté sur la place et j'ai questionné ceux qui sortaient. Ils étaient ravis. Ils venaient d'apprendre qu'une foule de tableaux qu'ils avaient jusque-là attribués à Ingres, à Vernet, à Courbet, que tous ces tableaux, dis-je, étaient sortis du pinceau de Eugène Delacroix, un homme que l'on ne connaissait pas quand il vivait. Que de découvertes à la fois! Aussi Dumas va-t-il partir pour l'Amérique; il ne se propose rien moins que de pacifier ce malheureux pays par quelque ingénieux artifice dont il garde le secret.

Nous verrons bien!

Il y a tous les soirs conférences rue de la Paix; il y en a tous les soirs dans la salle du Grand-Orient; il y en a deux fois par semaine à la Sorbonne, et toujours il y a foule, comme il y a foule à la porte de tous les théâtres, de tous les bals masqués et de tous les concerts. Il y avait là un *besoin généralement senti*, et qui est loin d'être satisfait complètement. Aussi va-t-on établir dans chaque quartier, dans chaque rue et dans chaque maison de vastes salles où tous les locataires pourront s'instruire à leur aise sans entreprendre de longs et ennuyeux voyages au travers de la boue du boulevard, des omnibus et des cinquante mille voitures de Paris.

Mais le jour n'est pas encore venu, aussi dois-je aller *faire queue*, le lundi et le vendredi, à la porte de la Sorbonne, pour faire comme tout le monde. Il est vrai que j'en suis bien dédémagé. Vendredi dernier, j'ai eu le plaisir d'entendre citer le nom

de l'un de nos compatriotes, celui de M. Louis Dufour, à l'occasion de ses belles expériences sur les retards d'ébullition des liquides. Et, voyez quelle coïncidence, le lendemain matin, à la Faculté des sciences, M. Verdet nous entretient pendant une grande partie de sa leçon, des mêmes expériences de M. Louis Dufour et de leur importance dans l'étude des phénomènes de la chaleur. Je vous avoue que j'ai éprouvé un vif plaisir à entendre le nom d'un compatriote prononcé avec tant d'éclat devant un auditoire de 1200 personnes, parmi lesquelles se trouvaient les sommités scientifiques de la France.

Lundi dernier, M. Batbie, le professeur à l'occasion duquel ont éclaté les troubles à l'école de droit, a parlé économie politique; il a commencé par dire que, selon M. Thiers, cette science avait une littérature fort ennuyeuse, et il priait en conséquence son public de se retirer ou de ne pas se plaindre; après force applaudissements, il a développé avec beaucoup d'esprit l'histoire de la naissance de l'économie politique en France.

Le public français a la manie des applaudissements, il applaudit, non-seulement au théâtre, mais dans les cours des Facultés, dans les leçons faites aux étudiants. Un professeur de littérature, de mathématiques abstraites, de sanscrit ou de chinois aime à voir son public l'interrompre deux ou trois fois dans le courant d'une leçon, en frappant les mains l'une contre l'autre. C'est un goût comme un autre, il n'en faut donc pas discuter.

J'allais oublier de dire que M. l'abbé Moigno, un vulgarisateur de la science, donne chaque mois une conférence, pour l'appeler par son nom, dans laquelle il raconte les découvertes scientifiques et industrielles des trente derniers jours. Dans la séance de novembre, il a montré l'appareil au moyen duquel M. Cauderay propose d'*appointir* les épingles, mais la *Gazette de Lausanne* a eu la primeur de cette communication et je ne m'y arrête pas.

Le jour de l'an approche, ce jour tant redouté par les uns, si vivement et impatientement attendu par les autres, ce jour où l'on est convenu de souhaiter à tous, parents, amis, connaissances et indifférents de longues années de bonheur et où l'on dépense plus d'argent que le reste de l'année. Aussi faut-il voir les murs se couvrir d'immenses affiches annonçant partout ventes forcées, liquidations, cessation de commerce, soixante pour cent de perte et tous ces grossiers appâts contre lesquels chacun est prévenu, et auxquels tout le monde mord. Le style réclame est aujourd'hui arrivé à un degré de perfectionnement inouï, celui de la quatrième page des journaux est encore de l'école classique à côté de celui de tous les papiers que l'on vous distribue à tous les pas et dans toutes les rues.

Sur ce, mon cher petit *Conteur*, laisse-moi souhaiter de te voir grandir et prospérer, afin que tu puisses, une autre année, offrir comme tant d'autres un charmant cadeau-prime à tes aimables lectrices.

Sur l'enseignement de la musique dans les écoles.

II

La théorie et le solfège sont à la musique ce que sont les règles et les exercices de la grammaire à l'art d'écrire et de parler. On ne saurait donc trop insister sur l'utilité d'enseigner aux élèves les principes fondamentaux de la musique, quoique beaucoup de personnes n'en comprennent pas encore l'importance et considèrent le chant dans les écoles comme fort secondaire et devant servir de distraction pour les enfants.

Selon nous, au contraire, cette branche de l'enseignement doit être étudiée aussi sérieusement que les autres, afin que l'élève, en sortant des écoles, ait ac-

quis les connaissances musicales suffisantes pour pouvoir les mettre en pratique et en jouir réellement.

Pour se convaincre combien l'introduction de la théorie et des exercices solfégés font progresser le chant, il faut avoir assisté aux examens du collège cantonal, tandis qu'on est frappé de l'incapacité et de l'ignorance musicale de la plupart des élèves qui viennent des autres parties du canton pour faire leurs examens d'admission. Nous-mêmes, nous avons pu constater la grande supériorité de l'enseignement musical (dans les classes) basé sur la théorie et le solfège.

Tout homme appelé à enseigner le chant dans les écoles, et qui a foi en l'influence bienfaisante de cet art sur les mœurs et la culture générale, nous approuvera et appuiera nos efforts pour introduire dans les écoles de tout le canton une même méthode de chant complète et systématiquement graduée. Ce serait là une innovation précieuse chez nous, où l'enseignement musical va généralement comme il peut et veut.

En attendant qu'on introduise cette méthode graduée et unique, nous avons publié il y a deux ans un traité de théorie élémentaire de la musique très-concis et complet, admis à l'Institut de musique et dans plusieurs écoles. Ce traité a été publié principalement dans le but de servir de guide à Messieurs les instituteurs du canton, nous ignorons s'il est parvenu à son adresse et si son but a été atteint.

Nous terminons par où nous aurions dû commencer, c'est-à-dire en démontrant que chez nous les études musicales dans les écoles normales sont insuffisantes. Ceux qui sont appelés à enseigner la musique à la jeunesse ne doivent-ils point recevoir une éducation musicale solide et aussi complète que possible?

Nous n'ignorons point que l'école normale a beaucoup gagné sous le rapport de l'enseignement du chant; mais le temps que les élèves peuvent y vouer est insuffisant.

Quant à leur en donner davantage et même leur faire apprendre le piano, les orgues ou le violon, ainsi que cela se pratique ailleurs, ce serait considéré comme un luxe et même une anomalie. Cependant, chez nos voisins allemands, on ne conçoit guère un instituteur qui n'ait pas étudié sérieusement la musique. Dans bien des pays les étudiants en théologie sont initiés à l'art du chant, afin d'être à même plus tard de prendre une part active au perfectionnement du chant dans le culte. Dans la Suisse orientale, quantité de sociétés de chant sont présidées par des pasteurs et dirigées par des instituteurs; nous en connaissons même dans les cantons de Vaud et de Genève.

Quant à nos étudiants en théologie, le chant n'est souvent pour eux qu'un passe-temps, un bagage inutile; mais vienne le temps où ils desserviront une paroisse, ils se plaindront du chant défectueux dans le culte, du chantre qui crie à tue-tête ou qui chante faux; ignorants eux-mêmes dans cet art, ils seront impuissants à y porter remède et regretteront de n'avoir pas appris la musique.

Nous nous permettons donc de nous résumer en insistant sur la nécessité d'introduire dans l'école normale l'enseignement musical, comprenant la théorie, le solfège, le chant au point de vue pédagogique et l'étude d'un instrument: c'est le chemin le plus court à prendre pour que le chant et la musique deviennent chez nous aussi un élément national.

G.-A. KOELLA,
professeur de chant.

Au nouvel-an.

Trois cent soixante-six journées
Viennent d'entrer dans le néant,
Elles ont été condamnées
A s'éclipser en un instant.
Mais après elles recommence
Un nouvel-an que nous fêtons,
Tout en gardant la souvenance
De celui que nous regrettons.

Que seras-tu, nouvelle année,
Apportes-tu quelque bonheur
Et plus d'une heure fortunée
A l'homme atteint par la douleur?
Est-ce que l'amère souffrance
Disparaîtra pendant ton cours?
Pourrions-nous avoir l'espérance
De couler de tranquilles jours?

Nous qui venons de te voir naître,
Pourrions-nous te tendre la main,
Lorsque tu devras disparaître
Selon les lois de ton destin?
Mais tu te tais; devons nous craindre
D'être brisés par des regrets?...
Oh! nous ne voulons pas t'astreindre
A nous raconter tes secrets.

J. DE SIEBENTHAL.

« La langue que parlaient nos pères disparaît peu à peu; bientôt on ne trouvera personne qui en fasse usage, tant on prend soin de la bannir du foyer domestique. Il n'y a plus que quelques localités dans les cantons de Fribourg et de Vaud, où l'on conserve l'usage du patois. — Le patois est un langage énergique, qui a des expressions dont on ne trouve aucun mot correspondant en français. »

Ainsi s'exprimait M. Benjamin Corbaz, dans la préface d'un recueil de morceaux en patois, qu'il édita en 1842, dans le but de conserver et de réunir les fragments épars de l'ancien dialecte de nos pères. C'est à ce recueil que nous empruntons aujourd'hui le *Conte du Craizu*, à la demande d'une grande partie de nos abonnés, qui désirent relire dans les colonnes du *Conteur* ce morceau plein de verve et d'originalité, composé par M. de la Rue, de Lutry, probablement vers le commencement de ce siècle.